

À Saint-Denis, le 21 janvier 2022,

Monsieur le recteur de l'Académie de Crétel
Rectorat de Crétel
4 rue Georges Enesco
94010 Crétel cedex

Objet: Préavis de grève pour la période du 28 janvier au 4 février 2022

Monsieur le recteur,

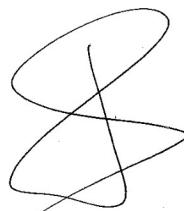
SUD ÉDUCATION Crétel a l'honneur de déposer auprès de vous conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève couvrant tous les personnels exerçant dans l'Académie de Crétel pour la période du 28 janvier au 4 février 2022.

En effet nous entendons ainsi permettre aux personnels de participer aux actions sur les thèmes :

- Pour la création de postes d'enseignants et de personnels de vie scolaire.
- Pour la prise en charge des risques environnementaux
- Réemploi de tous les personnels de vie scolaire et d'enseignement au chômage (AED-AESH).
- Titularisation de tous les personnels non-titulaires sans condition de concours ni de nationalité.
- Contre les pressions hiérarchiques
- Contre la répression syndicale
- Contre l'organisation pathogène du travail
- Contre le décret rythme scolaire
- Contre la « réforme » de l'éducation prioritaire
- Pour l'élargissement de la carte des REP
- Contre les réformes du lycée général, du bac et du lycée professionnel et contre Parcoursup
- Contre les violences sexistes et sexuelles au travail
- Contre le projet de loi « école de la confiance »

Je vous prie de croire, monsieur le recteur, à notre attachement au service public de l'éducation.

Pour SUD ÉDUCATION CRÉTEIL
Jules Siran, co-secrétaire général académique



SUD EDUCATION CRETEIL- MAISON DES SYNDICATS 11/13, rue des Archives 94010 CRETEIL Cedex

Téléphone : 01 43 77 33 59 Fax : 01 43 77 65 58

E-mail : contact@sudeduccreteil.org